



Département des Ardennes  
**Mairie de  
VIREUX-WALLERAND**  
Place de l'Eglise  
08320 – VIREUX-WALLERAND  
Ville Fleurie  
☎ 03.24.41.60.77  
Télécopie 03.24.41.82.55  
Site internet : [vireuxwallerand.fr](http://vireuxwallerand.fr)

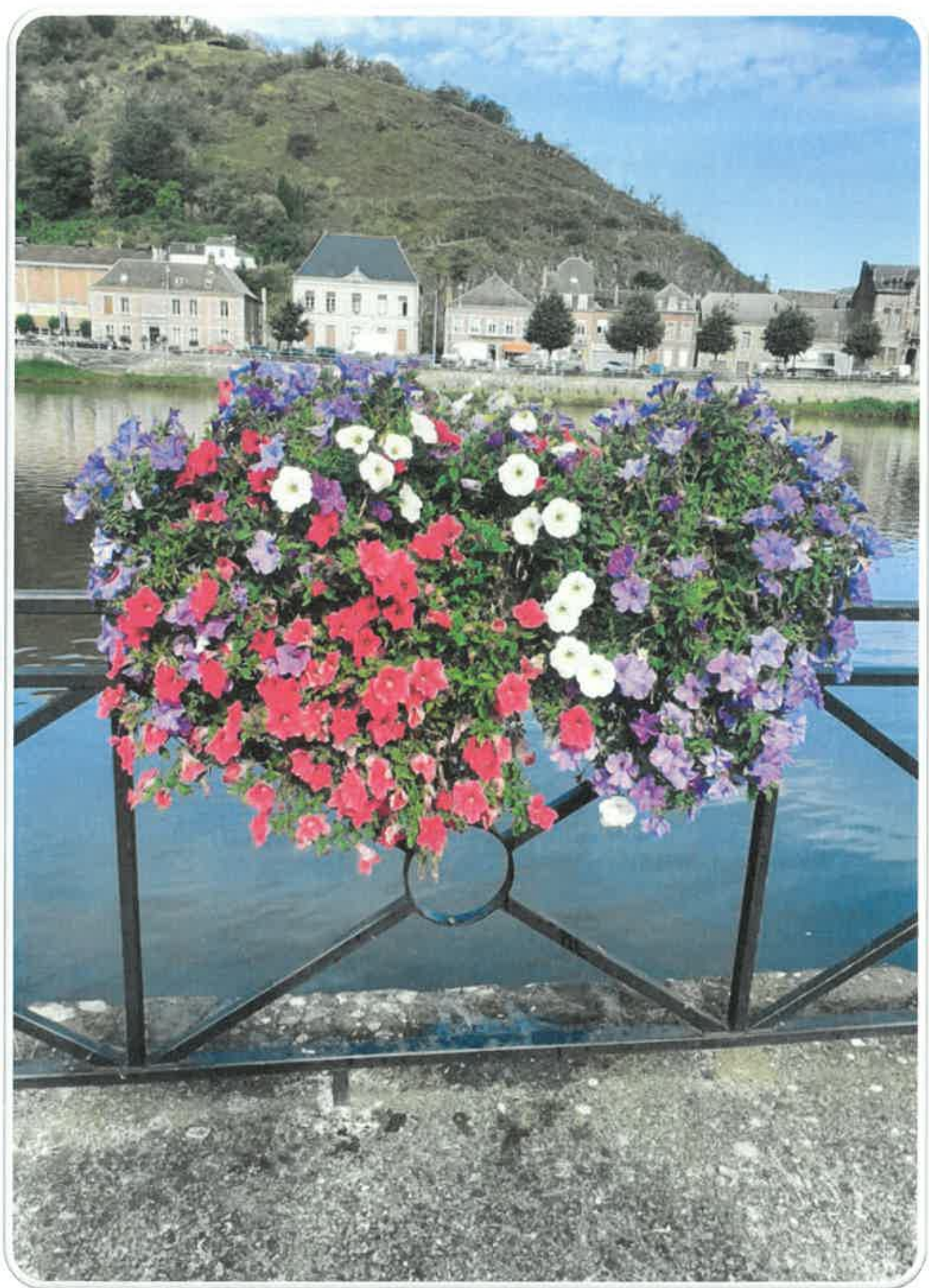


*Dossier de présentation*  
*Label « villes & villages fleuris » 2023*

# Sommaire

Préambule.....P 4

- 1- Présentation de la commune.....P 6 à 12**
  - 1.1-Situation géographique.....P 7 à 9
  - 1.2-Palmarès Fleurissement.....P 10 à 12
  
- 2- Le Service Environnement.....P 13 à 17**
  - 2.1-Le Service Voirie-Espaces Verts.....P 14 à 15
  - 2.2-La Commission Environnement.....P 15 à 17
  
- 3- L'engagement dans la protection de l'environnement.....P 18 à 38**
  - 3.1-La gestion différenciée des espaces verts.....P 19 à 20
  - 3.2-La valorisation du patrimoine paysager.....P 21 à 35
  - 3.3-Le plan de sobriété énergétique .....P 36
  - 3.4-L'implication citoyenne.....P 37 à 38
  
- 4- Le plan d'aménagement.....P 39 à 47**
  - 4.1-L'aménagement des parcs et espaces.....P 40 à 46
  - 4.2-Les projets à venir.....P 47



## Situation géographique

Située à quelques kilomètres de la frontière belge, au sein de la région Grand Est et plus précisément au nord des Ardennes, la commune de Vireux-Wallerand bénéficie d'une situation stratégique de développement, notamment dans le secteur du tourisme.

Pour une superficie de 2 013 Hectares, la commune de Vireux-Wallerand recense actuellement 1 994 habitants. Elle fait partie de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, composée de 19 communes et environ 26 250 habitants.

Elle compte 1100 hectares de forêt communale dont une partie est destinée à l'affouage. Chaque année, en moyenne, 230 parts de bois sont distribuées.

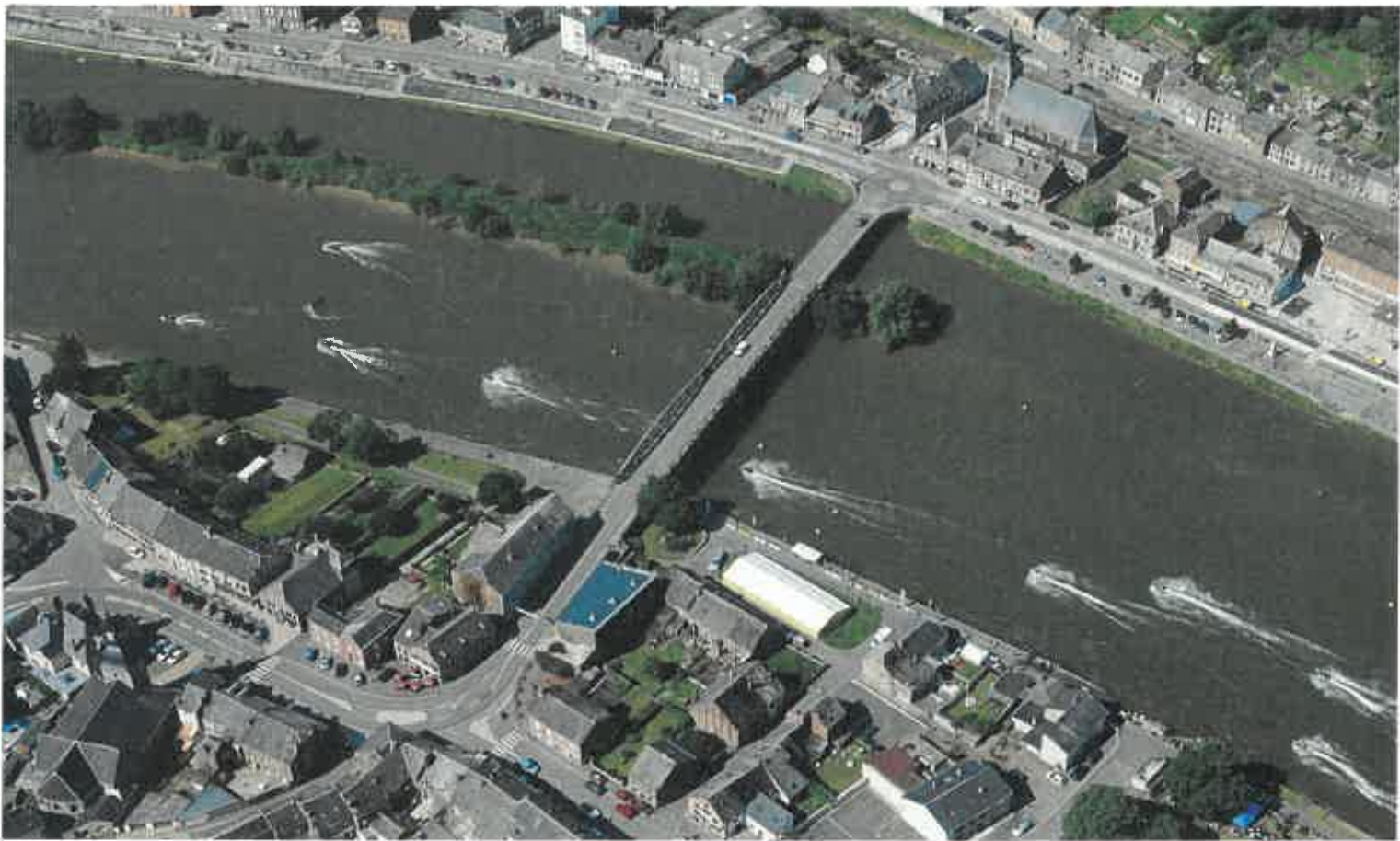
Elle est bordée par la Meuse, fleuve long de 925 kms prenant sa source en France avant de se jeter dans la Mer du Nord.

Elle est également traversée par la voie verte Trans'Ardennes, voie à destination des amoureux des balades à vélo ou à pied, qui relie Givet à Mouzon sur une distance de 130 kms.

L'occupation des sols, telle qu'elle ressort de la base de données européenne d'occupation biophysique des sols, est marquée par l'importance des forêts et milieux semi-naturels.

La répartition détaillée est la suivante :

- Forêts : 79,9 %
- Prairies : 8,9 %
- Zones Urbanisées : 5,9 %
- Eaux continentales : 3,4 %
- Terres arables : 1,5 %
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée : 0,3 %
- Cultures permanentes : 0,1 %



## 2002

La ville, pionnière dans ce domaine, obtient sa 1<sup>ère</sup> fleur et est ainsi récompensée de l'embellissement florale.

## 2003

Dans la dynamique de l'année précédente, la ville obtient sa 2<sup>ème</sup> fleur.

## 2005

Forte de son label 2<sup>ème</sup> fleur et dans le cadre de ses actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie, la ville obtient sa 3<sup>ème</sup> fleur, qu'elle ne perdra plus.

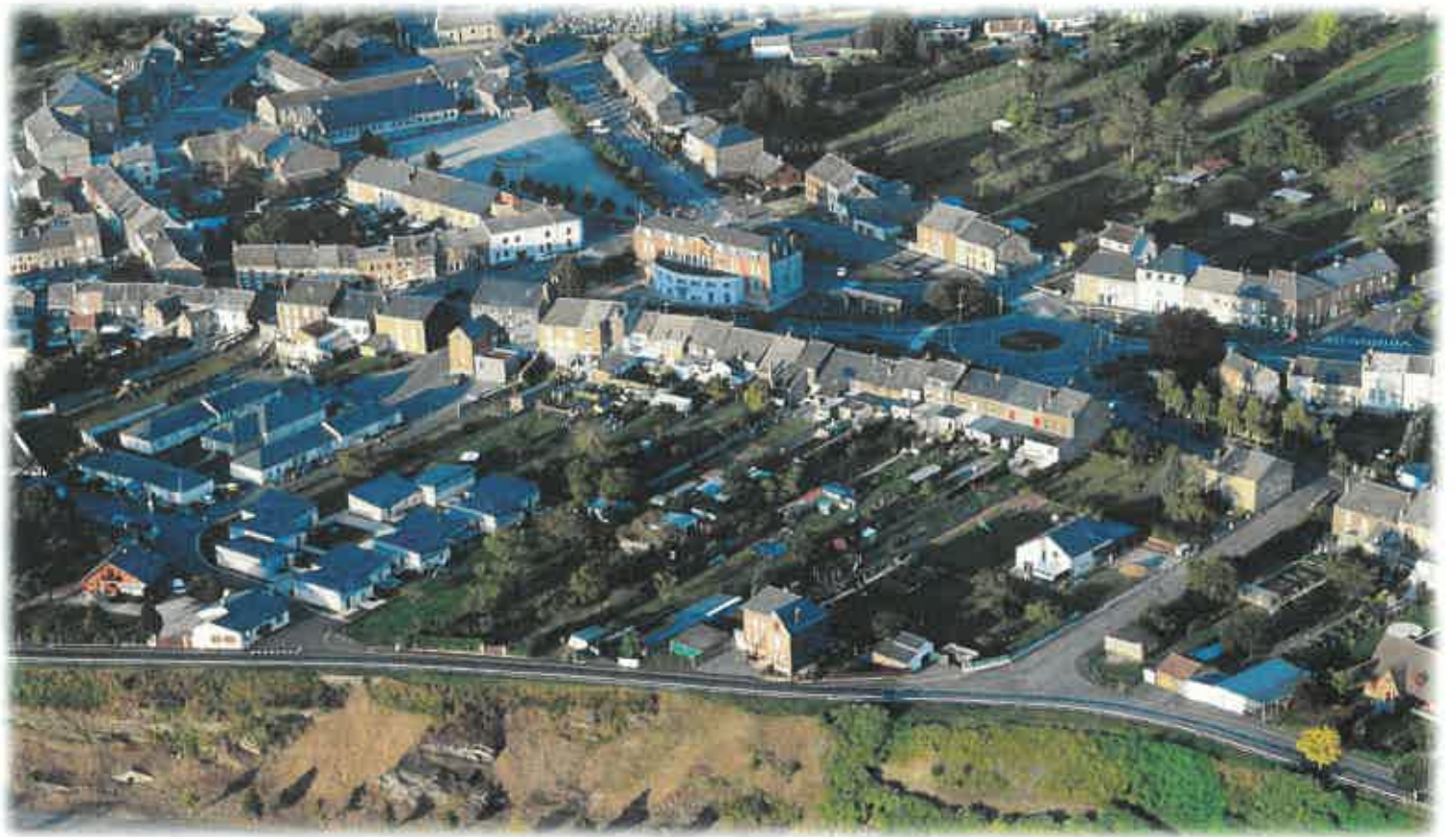
## 2017

La Ville prend un engagement fort, celui du « Zéro Phyto » sur toute la voirie. Elle opte pour la technique du paillage. Elle lance également son programme de remplacement des lampes d'Eclairage Public par des LED. Le programme s'achèvera en 2022.

## 2023

Afin de diminuer son empreinte carbone, elle aménage 2 serres de jardins aux ateliers municipaux destinées à la culture des fleurs.





## *2<sup>ème</sup> partie*



## *Le Service Environnement*

## *Les investissements récents*

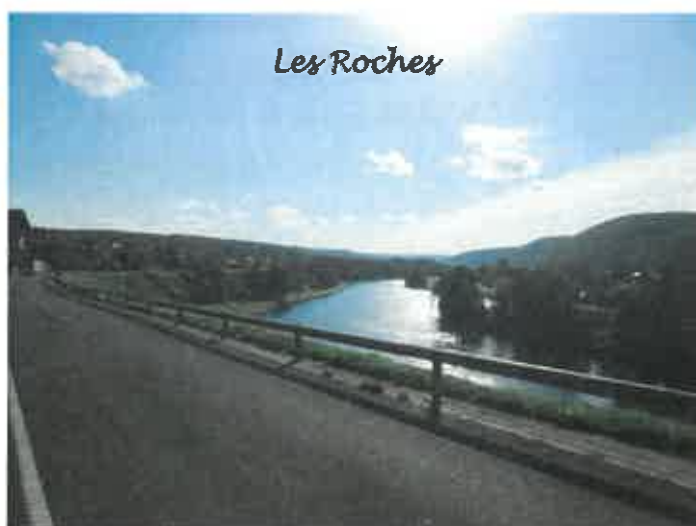
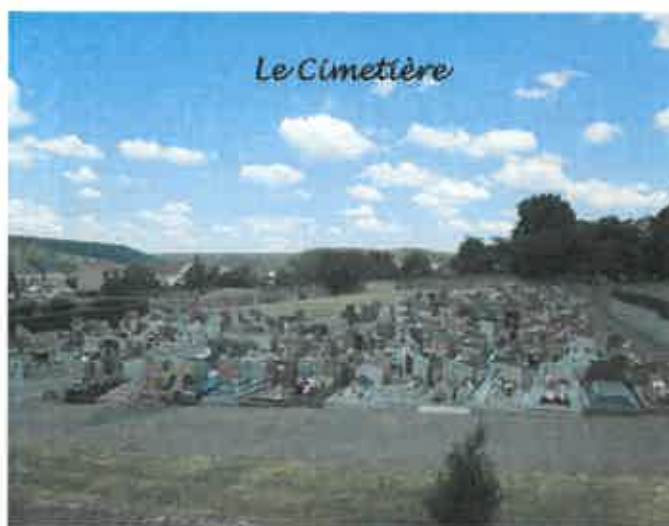
Afin de permettre au service de bénéficier d'un équipement adapté et d'être plus performant, la municipalité a investi plus de 85 000 € ces dernières années dans de nouveaux équipements tels que :

- Un tractopelle d'une valeur de 35 150 €
- Un tracteur tondeuse d'une valeur de 23 000 €
- Deux remorques d'une valeur totale de 15 700 €
- Un broyeur d'accotement d'une valeur de 6 800 €
- 2 tondeuses thermique d'une valeur totale de 3 500 €
- 1 taille haies d'une valeur de 670 €
- 1 souffleur d'une valeur de 250 €

## *Et un engagement partenarial*

### *L'Entreprise d'insertion IAE le Lien*

La municipalité travaille en partenariat avec l'Entreprise d'insertion IAE le lien avec qui elle a signé une convention pour l'entretien du cimetière, le nettoyage du massif des Roches, et le nettoyage de parcelles forestières. Cette action offre de l'emploi à des personnes en situation de réinsertion professionnelle.







## *La gestion différenciée des espaces verts*

Nos espaces sont entretenus et fleuris de différentes façons selon leurs situations géographiques.

Le Centre-Bourg et les artères principales de la ville sont plus largement fleuries et le désherbage et la tonte est plus régulier. Le fleurissement se veut de couleurs plus chatoyantes avec des massifs plus volumineux, les rendant ainsi plus attrayant.

Dans les autres zones, les variétés de fleurs choisies sont d'un coloris plus sobre et d'une meilleure longévité.

Au regard des problématiques de sécheresse, la commission environnement a choisi de limiter les fleurs en suspension, qui sont particulièrement gourmande en eau.

Pour ces mêmes raisons, des plantes telles que le surfinia ont laissé la place aux géraniums, bégonias et vivaces.

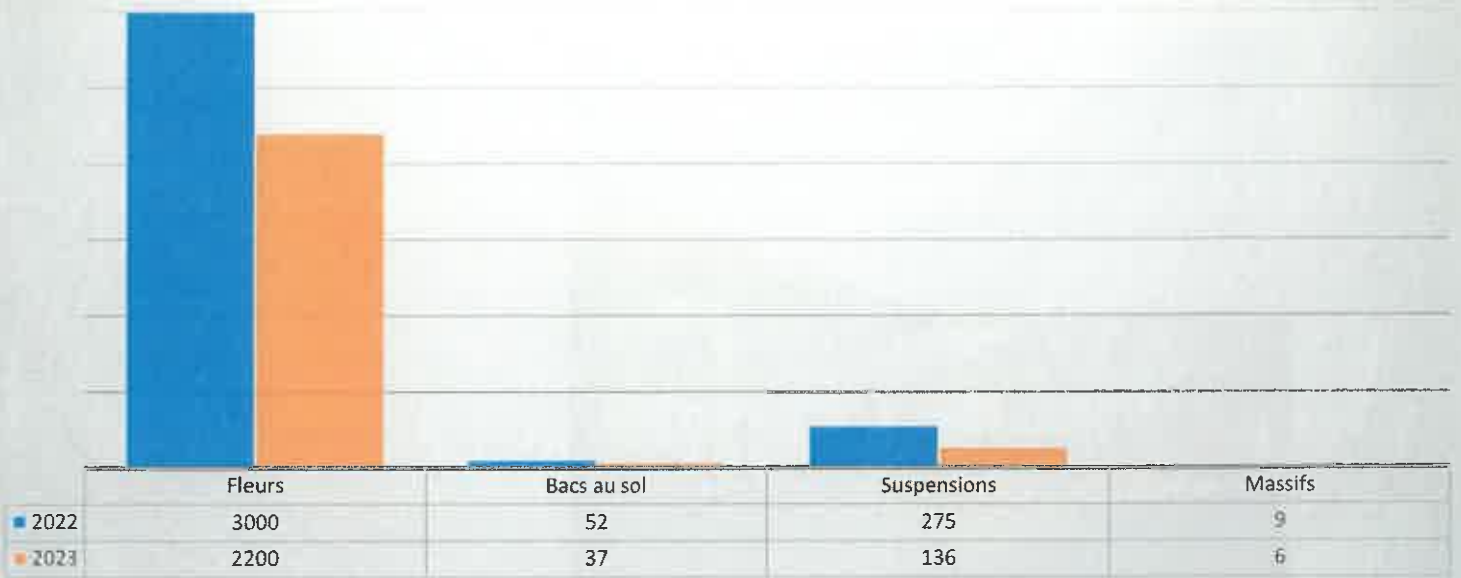
La technique du paillage est privilégiée dans plusieurs espaces tels que devant l'hôtel de ville, l'entrée du Béguinage ou l'entrée de la Place des tries. Cette technique permet de retenir l'eau et réduit le désherbage.



Paillage en cosse de cacao

# La valorisation du patrimoine paysager

## Évolution du patrimoine paysager



La perspective d'une nouvelle problématique de sécheresse a amené à réduire le fleurissement.

Celle-ci engendre une diminution de 800 plantes annuelles.

En 2023, le choix s'est porté sur une majorité de géraniums afin de diminuer la fréquence d'arrosage.

Les services utilisent la technique du repiquage pour réduire la consommation d'eau.





*Les Squares*



**Le Square des Spahis**

*L'Entrée de Ville et la statue Favaudon*



Réalisée le 20 Mai 2006 par l'artiste Georges Favaudon, cette statue située à l'entrée de la ville en provenance d'Hargnies s'intitule « Polygonie ».



*Le secteur de la Place des Triés*



*Le secteur du Ridoux*



Enrochement et végétalisation suite à la construction du city stade





## *Les Espaces Végétalisés*

Dans le secteur du Ridoux, les toits de l'école maternelle et de la crèche sont végétalisés.



# L'implication citoyenne

## Le concours des maisons fleuries



Dans le but d'inciter les habitants à fleurir leurs maisons et récompenser leurs efforts, chaque année, la municipalité invite les habitants à participer à un concours.

Un jury composé des membres de la commission environnement est constitué pour apprécier le travail accompli.

En moyenne, 170 maisons sont sélectionnées et 70 participants sont récompensés lors de la cérémonie de remise de prix.



## *4ème partie*



## *Le Plan d'aménagement*

## *L'aménagement d'un parcours santé et d'une aire de pique-nique sur la voie verte*

Forte du passage de la voie verte sur son territoire, dans le cadre du développement touristique, la commune envisageait depuis longtemps un projet d'aménagement d'un parcours de santé et d'une aire de pique-nique en constatant la forte fréquentation de la voie par les joggers qui utilisaient le mobilier présent pour effectuer des exercices et se reposer (banc, jeux pour enfants,...).



En 2023, 3 arbustes ont été plantés dans cet espace.

## *Construction d'un city stade*

Suite à une enquête publique menée auprès des jeunes, la commission environnement a proposé la construction d'un city stade et d'un workout à proximité du Centre Social et de la salle de danse. Le city stade et le workout sont accessibles depuis l'automne 2022.



## *Réfection de la rue de la campagne*

La chaussée, fortement détériorée a été totalement refaite.



## *Les projets à venir*

*Réfection du pont du Ris de Lire*

*Restructuration de l'école élémentaire*

*Réfection des voiries rues du rivage et pas d'eau*

*Distribution de sacs à déjection canine*

*Création de 2 parkings Rue Mardouilleau et Rue Guyaux*





Magazine édité par la commune de Vireux-Wallerand

Place de l'église

08320 Vireux-Wallerand

Tél : 03 24 41 60 77

Mail : [contact@vireuxwallerand.fr](mailto:contact@vireuxwallerand.fr)

Site internet : [vireuxwallerand.fr](http://vireuxwallerand.fr)

Directeur de Publication : Bernard DEKENS

Coordination éditoriale et rédaction :

Commission Environnement

Service des Espaces Verts – Service Communication

Conception : Service Communication

Crédits Photos : Christian Gallichet (Photos vues du ciel)

Service Municipaux